

# AUPRÈS DE NOS ARBRES...



*Parc Victorien-Chausse.*



*Parc Charles-de-Gaulle.*

À Houilles, les espaces verts publics s'étendent sur 15 ha et couvrent 3,4% de la superficie de la commune. Les arbres tiennent une place essentielle dans notre environnement. Ils participent à la qualité de vie en apportant des éléments de diversité dans un paysage bâti. Par leur longévité, ils servent aussi de balisage culturel et historique. Leurs fonctions sont nombreuses : esthétique (en modulant l'espace) ; écologique (en régulant la température, en fixant le carbone ou encore en luttant contre l'érosion des sols) ; culturelle et sociale (en favorisant l'éducation, les loisirs et l'emploi).



VILLE DE  
HOUILLES

## Le patrimoine arboré de la Ville

Le patrimoine arboré de la commune comporte plus de 2 500 arbres. Les arbres d'alignement (platanes, tilleuls, marronniers, érables) constituent l'ossature végétale de la commune et forment un des éléments de la biodiversité en milieu urbain. Leur choix est déterminé en fonction de différents critères : harmonie des proportions, résistance aux maladies et à la pollution urbaine, adaptation à la sécheresse. Au fil des années, des plantations nouvelles sont venues diversifier et enrichir ce patrimoine par une palette végétale composée de lilas des Indes, de tulipiers de Virginie et de copalmes d'Amérique.



*Ginkgo biloba.*

## Renouvellement et prévention

La période de plantation des arbres commence en novembre à la Sainte-Catherine et se poursuit jusqu'en mars lorsqu'il n'y a pas de gelées. Chaque année, de nouvelles essences viennent enrichir le patrimoine arboré de la commune.

Le renouvellement des arbres d'alignement est donc systématiquement intégré dans les



*Mail piétonnier du quartier de l'église.*

projets de requalification des rues (rue Chanzy, rue Diderot, par exemple). L'état phytosanitaire des arbres est régulièrement contrôlé par le service de l'environnement. Chaque sujet présentant un état phytosanitaire critique est systématiquement diagnostiqué. Lorsqu'un parasite ou une maladie cryptogamique attaque un arbre et que les symptômes sont difficilement identifiables, le sujet est diagnostiqué par un prestataire spécialisé.

Lorsque la maladie est incurable et qu'il n'existe aucun traitement pour l'éradiquer, l'abattage est nécessaire afin d'éviter toute contamination des sujets avoisinants. Si le sujet atteint est situé dans un alignement, il est indispensable de le remplacer par la même essence pour garder une homogénéité.

Si l'arbre se situe dans un parc ou dans un square, isolé, le sujet peut être remplacé par une autre essence.

Plus la diversité végétale est présente en milieu urbain, moins il y a de risques de prolifération et de propagation de maladies et autres parasites.

En juin dernier, un érable situé avenue Foch a été atteint d'un chancre eutypelléen dont il

n'existe à l'heure actuelle aucun traitement. Du bois mort commençait à apparaître et le tronc présentait une fissure d'où suintait un liquide marron jusqu'au sol. Si l'arbre n'avait pas été abattu immédiatement, les autres arbres d'alignement auraient pu également être contaminés. L'arbre sera replanté à l'automne prochain.

Chaque fois que des arbres sont malades ou meurent, de nouveaux arbres les remplacent. Ainsi, en mars 2011, plus d'une trentaine d'arbres ont été plantés rue de Lorraine, rue du Maréchal-Foch et rue des Martyrs-de-la-Résistance.

Au cours de l'hiver 2012-2013, 15 essences d'arbres ont été plantées dans le square du Réveil-Matin, composées essentiellement de pommiers et de cerisiers à fleurs. En mars 2013, 14 arbres principalement des bouleaux, des érables, des hêtres, ont été plantés sur le parcours de santé de l'espace Jemmapes. 18 autres essences seront à leur tour plantées au cours de l'automne (arbre à soie, arbre au caramel, févier d'Amérique...). Le but final est de constituer un arboretum, véritable outil pédagogique à l'intention du public mais aussi des écoles.

Au cours de l'automne prochain, une quarantaine d'arbres seront plantés dans diverses rues de la ville pour remplacer ceux qui ont dépéri. Il s'agit principalement des tulipiers de Virginie, des charmes, des cerisiers à fleurs...



*Érable de l'avenue Foch atteint du chancre eutypelléen.*

Certains arbres, 52 espèces au total, plus remarquables par leur rareté ou « plus en danger », font l'objet d'une protection au titre de l'article L-123-1-7 du Code de l'urbanisme. Cette protection d'ordre paysager permet à la Ville de veiller à la bonne évolution de ce patrimoine naturel.



*La période de plantation des arbres commence en novembre et se poursuit jusqu'en mars.*

#### **Où trouver ces différentes espèces :**

- Le cèdre : avenue Victor-Schœlcher / avenue du Maréchal-Maunoury
- Le *ginkgo biloba* : devant la mairie et dans le parc Charles-de-Gaulle
- Le hêtre : entrée du cimetière rue Nouvelle
- Le chêne pédonculé : place André-Malraux
- Le cerisier à fleurs : rue de Lorraine
- Le poirier à fleurs : rue de la Marne
- Le lilas des Indes : boulevard Jean-Jaurès / avenue Charles-de-Gaulle
- Le tulipier de Virginie : boulevard Henri-Barbusse / rue du 4-Septembre
- Des tilleuls, chênes, bouleaux : parc Victorien-Chausse

## Un potager bio à Houilles



Loin du stress urbain, mais en plein cœur de la ville, se trouve dans le parc municipal Charles-de-Gaulle, le potager du parc. Un lieu où l'on découvre un autre rythme, celui de la nature. Créé en 2008, ce potager bio remplit une double mission : écologique, en montrant qu'une culture bio en ville est possible, et pédagogique, en invitant les élèves des écoles ovilleuses à s'initier, avec l'aide des jardiniers de la Ville, aux plantations et à la culture. Ils peuvent ainsi apprendre à semer, à repiquer et à cultiver des plants de tomates, des radis, des choux ou des salades et les suivre jusqu'à leur maturation. Et, bien entendu, en déguster la production...

Couvrant 270 m<sup>2</sup> de terrain clos, le potager se compose de 4 espaces de culture de 31 m<sup>2</sup>, séparés par une allée centrale, palissée en forme de cordon, et de 2 allées latérales. Au rythme des saisons, arbres fruitiers et vignes sont taillés. Un paillage recouvre le sol du potager, au pied des

plantes cultivées, maintenant l'humidité et limitant la pousse des mauvaises herbes. Une clôture, quant à elle, apporte une protection supplémentaire.

**Quelques exemples de légumes et de fleurs trouvant naturellement leur place dans un potager et cultivés dans le potager en 2013 :**

- *Brassica oleracea* « noir de Toscane » (chou)
- *Brassica oleracea* « redbor » (chou)
- *Foeniculum vulgare* « dulce » (fenouil commun)
- *Apium graveolens* « per-cel » (céleri)
- *Cynara cardunculus* (cardé)
- *Beta vulgaris* « bright lights » (betterave)
- Tomate de Marmande
- *Ipomea batata* (3 variétés; patate douce)
- Courge de Siam

**Des condimentaires :**

- *Salvia officinalis* (sauge officinale)
- *Ocimum basilicum* « osmin » (basilic)
- *Ocimum basilicum* de Gênes (basilic)
- Amarante à grains

**Des fleurs comestibles :**

- Œillet d'Inde
- Capucine
- Cosmos
- *Zinnia elegans*

Une vigne et de nombreux arbres et arbustes fruitiers s'épanouissent dans le potager depuis trois ans, dont des poiriers, des pommiers, des groseilliers, des framboisiers et des cassissiers.

Ces plantations sont complétées par une touffe de bananiers rouges pour rappeler les Antilles, en signe amical à notre ville jumelle de Schoelcher.

Le potager est accessible au public aux horaires d'ouverture du parc.